



.....

TABLE RONDE Culture et Patrimoine

COMMENT RÉSORBER LES FRACTURES CULTURELLES EN ILE-DE-FRANCE ?

Compte-rendu du 9 décembre 2021

.....

🕒 Le jeudi 9 décembre 2021 de 14h30 à 16h

📍 En visioconférence

👤 **Élus référents :**

- **Arnaud Péricard**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78), vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine
- **Annie Tissier**, adjointe au maire de Flagy (77)

I CONTEXTE

Des fractures territoriales

Les fractures territoriales en Ile-de-France sont nombreuses. L'accès à la culture est l'une d'entre elles. Si l'Ile-de-France est la première région française en matière d'économie culturelle, avec plus de 21 milliards d'euros par an de richesses dégagées (hors période Covid) et 300 000 emplois, les disparités entre territoires sont très fortes, bien qu'il n'y ait pas de réelle « zone blanche » de la culture dans la région.

- Paris et les Hauts-de-Seine concentrent à eux seuls les trois quarts des emplois culturels de la région
- **Les dépenses des communes consacrées à la culture sont très variables en fonction des territoires :**
 - Paris : 184€/an/habitant
 - Petite couronne : entre 112 et 325€/an/habitant
 - Grande couronne : entre 26 et 112€/an/habitant (la Seine-et-Marne étant le département où l'on retrouve les chiffres les plus faibles).
- **Paris et sa petite couronne regroupent les deux tiers des équipements culturels franciliens :**
 - Paris : 2,2 équipements culturels pour les 10 000 habitants.
 - Petite couronne : 1,3 lieu culturel pour 10 000 habitants en moyenne.
 - Autres pôles de centralité franciliens : 1,16 lieu culturel pour 10 000 habitants.
 - Bourgs, villages et hameaux : 0,75 équipement culturel pour 10 000 habitants.
- L'analyse des déplacements autres que domicile-travail ou domicile-études montre **que les Franciliens privilégient la proximité** pour leurs déplacements liés aux loisirs. Or, si 99% des Franciliens ont accès à au moins un musée, cinéma, ou salle de spectacle en moins de 34 minutes en voiture et 91 à 94% d'entre eux en moins de 45mn en transports en commun, l'accès à pied à ces lieux est très inégal. Seuls 29% des Franciliens de la grande couronne ont accès à ces lieux

en moins de 18mn à pied. Ce chiffre chute de 1% pour les habitants des bourgs, hameaux et villages des zones les moins denses.

L'Institut Paris Région a mené une étude sur l'accessibilité et l'attractivité des équipements culturels franciliens, hors Paris. Celle-ci analyse tant les temps de transports des Franciliens pour accéder aux équipements culturels et les stratégies d'une dizaine de lieux culturels pour renforcer leur attractivité.

La Fondation Royaumont gère l'Abbaye de Royaumont (95) : isolé géographiquement, ce lieu patrimonial a réussi à mettre en place une vraie dynamique culturelle sur son territoire grâce à plusieurs leviers, parmi lesquels des actions pédagogiques, des résidences d'artistes ou encore des actions hors les murs.

Le Fond régional d'art contemporain (FRAC) Ile-de-France a récemment ouvert un nouveau site d'exposition, Les Réserves, à Romainville (93) avec l'objectif d'y développer « un nouveau projet culturel et artistique en lien avec tous les acteurs et les publics du territoire francilien ».

Des fractures sociales

Plusieurs études sur les pratiques culturelles démontrent que celles-ci sont toujours fortement liées au niveau de vie et au niveau d'études des Français. Dès lors, comment faire en sorte que les politiques culturelles profitent à tous ?

Olivier Donnat, sociologue, préconise de « *ne plus céder aux facilités de la rhétorique de la « démocratisation », selon laquelle il suffirait d'apporter la Culture au « peuple », de confronter les catégories populaires aux trésors que constituent les œuvres, représente à nos yeux un préalable pour mener une politique plus efficace en matière d'accès à l'art et à la culture* ». Il propose plusieurs pistes, parmi lesquelles l'accent mis sur l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge, des actions de sensibilisation et de médiation auprès des « publics éloignés de la culture » à condition d'y mettre des moyens humains et financiers suffisants et l'utilisation du numérique pour toucher davantage la jeunesse.

Le **réseau des Micro-Folies**, porté par l'établissement public du parc et de la grande Halle de La Villette, entend justement faire du numérique un véritable levier de démocratisation de la culture. À titre d'exemple, un partenariat a récemment été mis en place avec le concepteur de jeux vidéo Ubisoft pour mettre en valeur le patrimoine national.

Le **Théâtre du Cristal** entend quant à lui garantir aux personnes en situation de handicap un accès facilité à l'art et à la culture. La troupe des composée de quinze comédiens en situation de handicap et travaille étroitement avec les établissements médico-sociaux du Val d'Oise et, plus largement, d'Ile-de-France.

I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET ECHANGES

Les élus référents, **Arnaud Péricard** et **Annie Tissier**, ont introduit cette commission en remerciant l'ensemble des intervenants de la table ronde. Tous s'accordent sur la difficulté de proposer une offre culturelle de qualité et attractive sur l'ensemble du territoire francilien. **Arnaud Péricard** s'interroge sur les outils à mettre en place pour essayer d'être complémentaires et réussir, ainsi, à construire des offres adaptées aux attentes des populations des communes d'Ile-de-France. À l'aune de la situation sanitaire, le développement exponentiel du télétravail a pour corollaire de générer de nouveaux besoins dans les villes de la petite et grande couronne parisienne. Il s'agit de rapprocher l'offre culturelle du public.

Table ronde n°1 : Comment développer l'attractivité culturelle de mon territoire et sortir de l'ombre de Paris ?

▪ Intervention d'Olivier Mandon, Institut Paris Région

Olivier Mandon, de l'Institut Paris Région, présente un rapport sur l'accessibilité et l'attractivité des grands équipements culturels en Ile-de-France, hors Paris, réalisé à la demande de la Région conseil régional.

Les résultats théoriques de cette étude ont conduit à la catégorisation de trois principaux modes de déplacement, à savoir la marche à pied, les transports en commun et la voiture ; ainsi que trois types d'éléments culturels privilégiés : le théâtre, le cinéma et les musées et lieux d'expositions. Partant de ce postulat, **99% des Franciliens ont accès à au moins un équipement culturel de proximité en voiture**. **Olivier Mandon** insiste sur la qualité indéniable de la couverture culturelle en Ile-de-France mais qui varie, évidemment, selon l'offre culturelle locale et le lieu de résidence. Globalement, c'est la voiture qui demeure le moyen permettant d'accéder au plus grand nombre d'équipements culturels, bien que le réseau de transports en commun se développe de manière exponentielle.

L'Institut Paris Région s'est appuyé sur **l'étude de neuf équipements culturels franciliens** en mettant en exergue leurs critères d'accessibilité et d'attractivité, les deux étant interdépendants. Trois grandes catégories d'enseignements ressortent de cette étude :

- **Recourir à des moyens de transport diversifiés** dans la mesure où être éloigné d'un transport collectif représente un réel handicap en matière de fréquentation. **Olivier Mandon** souligne que c'est souvent aux équipements culturels d'initier le dialogue avec les collectivités concernant les projets de transports collectifs. Le stationnement pour un public venant en voiture est également problématique. Sur certains sites, des parkings gratuits ou des navettes ont été mis en place.
- **Mobiliser de nouveaux publics** avec notamment le choix d'une politique tarifaire adaptée au public visé et la proposition d'une offre culturelle plus variée. Il s'agit surtout de développer les activités hors les murs afin de toucher des publics peu mobiles.
- **Développer l'attractivité du site** dépend de l'identité propre du lieu qu'**Olivier Mandon** propose de renforcer. Il apparaît aussi essentiel d'**accroître les synergies avec d'autres équipements culturels voisins**. Ces structures vivent aussi essentiellement de subventions des structures

publiques. Cependant les équipements culturels ont tout intérêt à développer d'autres types de partenariat, par le mécénat notamment.

▪ **Intervention de Francis Maréchal, directeur de la fondation Royaumont**

L'abbaye de Royaumont se présente à la fois comme un monument historique et un centre culturel dédié à l'accompagnement du développement professionnel de nombreux artistes, musiciens et danseurs. **Francis Maréchal** explique que **la fondation a dû s'adapter aux différents publics** en promouvant des offres multiples qui allient outils numériques, visites ludiques pour les enfants et possibilité de séjourner ou de se restaurer sur place.

La dimension éducative à l'intention des nouvelles générations de publics constitue une seconde stratégie pour renforcer l'attractivité de ce lieu. En 2019, 19 000 enfants ont pu être accueillis à l'abbaye de Royaumont pour un temps de spectacle et d'échange avec les artistes. Pour mettre en place cette nouvelle offre à destination des plus jeunes, les communes sont mobilisées, notamment dans la prise en charge des coûts de transport de l'école jusqu'au site.

Pour **Francis Maréchal**, l'enjeu majeur demeure celui **d'agir en commun et collectivement avec tous les niveaux de partenariats** pour rendre de plus en plus attractif le territoire du Val-d'Oise. Le festival Royaumont marque un temps annuel fort pour la fondation mais insuffisant sur le plan culturel. **Francis Maréchal** insiste sur la nécessité de promouvoir une offre de diffusion culturelle hors les murs et valoriser l'ensemble patrimonial de la région. Si l'obstacle principal demeure celui des transports, la fondation a trouvé une solution en mettant en place, avec le soutien de la Région Ile-de-France, des navettes gratuites à la sortie du terminus du transilien.

▪ **Intervention de Xavier Franceschi, directeur de la FRAC Ile-de-France**

Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) sont des institutions créées au début des années 1980 selon un principe simple : créer de nouvelles collections dans chacune des régions, à une époque où la création contemporaine était monopolisée par Paris. La réflexion porte sur un accès plus large à ce type d'offre culturelle sur tout le territoire national en laissant aux régions le choix de leurs spécificités. En Ile-de-France, **Xavier Franceschi** insiste sur la **volonté de porter au public les créations**, tant dans les communes que dans la sphère scolaire et hospitalière.

La FRAC Ile-de-France regroupe une collection de plus de 2000 œuvres qui a entraîné la multiplication des sites depuis plusieurs années, à la différence d'autres régions se dotant de nouvelles infrastructures fixes pour abriter leurs collections. En 2002, la FRAC Ile-de-France a ouvert **le Plateau de Paris**, au-dessus des Buttes Chaumont, prévu pour organiser des expositions axées sur l'accueil d'artistes et une aide apportée à leurs productions. Récemment, **Les Réserves** ont ouvert leurs portes à Romainville (93) dans une logique de conservation des différentes collections. La FRAC Ile-de-France a choisi de dégager des espaces centraux ouverts en permanence au public pour exposer les œuvres des réserves attenantes. Pour aller plus loin dans cette démarche d'accessibilité et d'attractivité, **Xavier Franceschi** présente le déploiement du **projet participatif « Sors de ta réserve »** qui prévoit que le public choisisse lui-même les œuvres à sortir de la réserve pour être exposées.

Au-delà de ces nouveaux dispositifs, la FRAC Ile-de-France continue de mener des **actions de diffusion**

hors les murs avec deux champs particuliers :

- Le **projet Flash** est une exposition mobile et nomade à partir d'œuvres en petit format qui permettent de les donner à voir. C'est un moyen privilégié pour s'adresser à des publics lycéens franciliens et leur assurer un contact réel avec les œuvres.
- Des actions se font également en direction du **champ médico-social** en suivant le même principe cardinal d'apporter la culture au plus près du public. **Xavier Franceschi** est revenu sur un partenariat mis en place avec Emmaüs pour présenter les œuvres à un public plus précaire en l'accompagnant avec un temps de médiation et d'ateliers pratiques.

Xavier Franceschi a tenu à préciser qu'un tel projet ne peut fonctionner sans un véritable ancrage local, avec l'aide d'une pluralité d'acteurs partenaires et le soutien des élus.

Table ronde n°2 : Comment garantir un accès à la culture à tous les habitants de ma commune, y compris ceux qui en sont le plus éloignés ?

Intervention de Roxane Gueguen, « Micro-folies »

Le dispositif Micro-Folie est porté par le ministère de la Culture et coordonné par l'établissement public de la Villette. Il compte à présent 24 partenaires fondateurs. C'est un chiffre en constante augmentation qui permet au programme de diffuser une offre culturelle plurielle. Le projet s'articule autour de trois objectifs principaux :

- **Animer le territoire** et créer un lieu de vie convivial accessible à tous grâce à la rencontre de tous les partenaires
- **Pallier les inégalités géographiques** en offrant un accès aux trésors des plus grandes institutions culturelles à travers le Musée numérique
- **Prendre part à un réseau** et mutualiser des moyens pour soutenir les artistes et les associations locales

Le **Musée numérique** constitue le cœur de la Micro-Folie pour permettre de créer un espace accessible et attractif d'activités variées autour de la culture. Il fonctionne grâce à une double projection numérique, un grand écran, sur lequel sont numérisés les tableaux, et l'interaction avec des tablettes qui permettent une visite plus individuelle. Aujourd'hui, le dispositif Micro-Folie comprend plus 1800 œuvres et contenus numérisés, dont des collections nationales, thématiques et régionales pour mettre en valeur le patrimoine culturel de chaque territoire. Deux modes de visite sont prévus : en visiteur libre pour tous les publics et en conférencier pour l'accueil de groupes.

Les espaces de la Micro-Folie sont modulables. Ils peuvent s'implanter dans une structure déjà existante ou s'intégrer dans un programme neuf en prévoyant une salle de projection. **La Micro-Folie itinérante vient toucher les publics au plus près de leur quotidien** avec la mise en place de séance de médiation pour les publics les plus éloignés et empêchés.

S'agissant des investissements à prévoir pour un tel dispositif, les collectivités peuvent se doter d'une

Micro-Folie à partir de 38 000€, en prenant aussi en compte le ou les médiateurs de la Micro-Folie. L'équipement complet ne peut se passer de l'animation par un professionnel. **Des leviers financiers sont mobilisables par les communes**, notamment à travers les programmes de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la Dotation du Soutien à l'Investissement Local (DSIL), de la Dotation générale de décentralisation (DGD) et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT).

▪ **Intervention de Nathalie Nivelles, théâtre du Cristal**

Le théâtre du Cristal a été fondé en 1989 autour de trois pôles :

- **La campagne** qui tend à promouvoir la création artistique avec et par des personnes en situation de handicap.
- **Le pôle art et handicap**, mis en place en 2010, garantit une facilité d'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap. Ses objectifs s'articulent autour du développement d'une politique culturelle dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), d'une politique d'accessibilité culturelle dans les établissements culturels. Le tout tend à favoriser l'interconnaissance et le rapprochement entre établissements culturels et établissements médico-sociaux.
- **L'agence** qui représente les artistes en situation de handicap.

Nathalie Nivelles insiste sur la nécessité d'agir collectivement en signant des conventions de partenariat et de jumelage pour donner lieu à des projets artistiques. Des journées de sensibilisation sont également organisées chaque année pour réfléchir sur l'inclusion pour tous et partout. Depuis peu, des **conventions communales d'accessibilité culturelle** sont développées. La ville devient alors partie prenante de ce partenariat et affirme son engagement sur l'ensemble des services culturels de la municipalité. Les différentes structures de la commune ont aussi accès à la globalité de l'offre proposée par le théâtre du Cristal.

Une carte interactive est disponible sur le site internet du théâtre du Cristal. L'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux se trouvant à proximité d'un centre culturel y sont répertoriés. Une fiche pratique contenant toutes les informations sur chaque lieu est accessible.

Nathalie Nivelles présente un nouveau dispositif, **IMAGO**, rassemblant la totalité des pôles art et handicap franciliens. Tous partagent les mêmes pratiques, en commençant par une étude diagnostique du territoire jusqu'à la mise en place de jumelages pour organiser des actions concrètes sur le terrain. Un festival IMAGO en biennale se tient entre septembre et décembre. **Nathalie Nivelles** invite les communes à prendre part à cet événement pour mailler davantage le territoire autour de temps forts artistiques et inclusifs.

Questions des participants

Pourrions-nous envisager un prochain thème sur le mécénat des établissements culturels ?

Arnaud Péricard, se dit très favorable à un travail sur le mécénat lors des prochaines séances de la commission Culture et patrimoine.

S'agissant d'un billet non daté pour un événement culturel, doit-il être offert ou peut-il être utilisé à des fins personnelles ? Ce dispositif vise-t-il davantage un public empêché ou jeune ?

Le billet à 12€ non daté concerne un principe de solidarité, associé aux revenus des personnes précaires et des personnes empêchés. **Olivier Mandon** invite les élus intéressés à se rapprocher du théâtre Sénart à Lieusaint, où le dispositif a été mis en place. Ces tickets solidaires rencontrent un réel succès.

Nathalie Nivelles ajoute que les pôles d'art et handicap sont en train de se doter d'un fascicule présentant les moyens de financement des spectacles.

Le théâtre du Cristal est-il uniquement orienté autour du théâtre et du cinéma ?

Nathalie Nivelles confirme que les pôles se diversifient progressivement, en partie au niveau musical. Si les communes ont des projets particuliers, beaucoup de pôles seront en mesure d'y répondre au cas par cas.

Fin de la réunion

LISTE DES INSCRITS :

NOM	PRENOM	COMMUNE	FONCTION
Alamarguy	Guy	Chevy en Sereine	Conseiller Municipal
Allier-Coyne	Benedicte	Guyancourt	adjointe à la culture patrimoine et administration
Alves Pereira	Sylvie	Longpont-sur-Orge	Directrice des affaires culturelles
Assrir	Nadine	Limours	Conseillère municipale à la médiation culturelle
Auvinet	Murielle	Beynes 78650	Directrice de l'action culturelle, du patrimoine et de la communication
Bellinelli	Guillaume	Mairie de Roinville	Maire
Billard	Frank	CHELLES 77500	ADJOINT AU MAIRE DELEGUE A LA CULTURE
Bodin	Adeline	Châteaufort 78117	Élue Communication et événementiel
Bouhada	May	FONTENAY SOUS BOIS	maire adjointe à la culture
Bouquet	Annick	Versailles 78000	adjointe
Bourdais	Mireille	91520	conseillère déléguée
Bussy	Fabrice	77400	délégué
Chappotteau	Baptiste	Boulogne-Billancourt 92100	Directeur Administration générale Pôle Culture
Charpentier	Servane	Les Ulis 91940	Adjointe aux arts et aux cultures
Chesneau	Carole	ermont	adjointe au maire en charge de la culture et des ressources humaines
Claisse	Laurence	CHENNEVIERES SUR MARNE	DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE
Colimbier	Christèle	78600 Mesnil Le Roi	Adjoint culture
Cottin	Valérie	78960	Adjointe au Maire déléguée à la Culture
Cruse	Jean Pierre	Chilly Mazarin	Adjoint à la maire chargé de la culture
De Crépy	Emmanuelle	Versailles	Adjointe au maire / Conseillère communautaire
De Larminat	Ségolène	ST CLOUD	Premier Adjoint au Maire
De Portes	Sophie	Conflans sainte Honorine	Adjointe au maire déléguée à la culture
Dehosse	Christine	77640	Maire adjointe a la culture

Delamare	Valérie	Bois-Colombes	Maire Adjointe en charge de la Culture
Dezauzie	Armelle	Saint-Germain-en-Laye	Chef de Cabinet
Durand	Isabelle	FLEURY MEROGIS	Maire Adjointe en charge du développement de la culture pour tous et la vie des aînés
Emonet-Villain	Karine	78300	Maire adjoint en charge des affaires culturelles et du patrimoine
Falgueyrac	Nathy	91800 Boussy St Antoine	Déléguée culture
Fargeot	Marie-Claude	91160 - BALLAINVILLIERS	Adjointe à la culture
Ferra-Wilmin	Florence	Villiers-sur-Marne 94350	Maire adjointe
Foulon	M. Claude	Le - PERREUX	Vice-Président Association Environnement et Santé du vivant
Fumée	Dorine	Villiers sur Marne 94350	conseiller municipal et territoriale culture et relation international
Ginguené	Christine	Villeparisis	Maire adjointe
Ginguené	Christine	Villeparisis	Maire adjointe
Gompertz	Stephane	Chavenay	1er adjoint
Gompertz	Stéphane	Chavenay 78450	1er adjoint
Grellier	Michèle	78400 Chatou	1ere Adjointe Chatou
Grünebaum	Julie	93130	Maire adjointe : droits de l'enfant, réussite éducative, restauration; référente PEG
Haezebrouck	Virginie	Ville	Responsable du service culturel
Hertig	Sandrine	Villeneuve la garenne 92390	Maire adjointe culture
Jacquin	Julien	EGLY 91520	CONSEILLE
Jebari	Soraya	93230	Conseillère Municipale
Josse	Olivier	VERT LE GRAND	Adjoint au maire
L'ollivier Langlade	Annick	Sarcelles 95200	Adjointe Culture
Labranque	Jean-Michel	Boutigny 77 470	1er maire adjoint
Lambilliotte	Floriandre	94340	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - chef de cabinet
Lemoine	Annick	78620 l'Etang-la-ville	Élue municipale, membre commission Sport, Culture et Vie Associative
Levy	Stéphane	rueil malmaison 92500	chargé de mission
Liadzé	Fabienne	92130 Issy-les-Moulineaux	Maire-Adjoint délégué à la culture
Madelaine	Nathalie	Ecquevilly 78920	Maire Adjoint culture
Marlier	Sandrine	Coubron (93)	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Secrétaire cabinet du Maire
Martigne	Patricia	91220	Maire-adjointe Culture et Finances
Mesa	Stéphane	93110	Rattaché(e) à un service d'une collectivité - Chef de Cabinet
Moulay	Bernadette	Viry-Chatillon 91170	Adjointe déléguée à la culture et à la vie associative
Nagel	Benoît	Garges-lès-Gonesse	DGS
Pareja	Olivier	GUYANCOURT	Adjoint au maire
Peney	Sandrine	92400 courbevoie	Adjoint au maire
Planche	Patrick	Beauchamp 95250	1er Adjoint en charge de la Culture
Poujol	Jean Louis	Chennevières sur Marne 94430	Conseiller Municipal Culture Conseiller Territoire
Rajalu	Sébastien	Saint maur des fossés, 94100	Responsable région Ile-de-France
Reynaud	Judith	77300 FONTAINEBLEAU	2ème adjointe au Maire
Riotte	Corinne	BRAY SUR SEINE 77480	Adjointe
Rols	Didier	95690 Hédouville	Alchimiste Phygital

Sadoine	Catherine	St OUEN EN Brie 77720	Maire adjointe
Sapin	Dilara	Tigery	Adjointe au Maire pour la Culture Communication et Citoyenneté
Sauray	Eric	95160	Adjoint au Maire - délégué à la culture et au patrimoine
Schwartz	Myriam	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	Adjointe à la culture et la communication
Senga-Remoué	Mady	L'ILE-SAINT-DENIS	Maire-adjointe Culture
Soulier	Thierry	SAINTRY SUR SEINE	Adjoint au Maire pour la culture, le patrimoine et la transition écologique
Sudry	Anne-Marie	Martigues 13500	Conseillère municipale déléguée aux droits culturels
Tassius	Marieline	Paris 74018	Consultant
Tein	Clarisse	Chanteloup en Brie 77600	Coordnatrice de projets
Teixeira	Sylvie	MAIRIE DE VILLENROY	Adjointe au Maire
Toumi	Delia	92230 GENNEVILLIERS	maire adjointe aux politiques éducatives et enseignement
Troadec	Pascal	91350	Maire-Adjoint Culture-Emploi-ESS
Valeriaud Pougat	Claire	Buthiers 77760	Maire-adjointe
Veron	Thomas	L'île-Saint-Denis 93450	Chargé de mission
Vinit	Dominique	Varenes-Jarcy 91480	Adjointe à la culture et aux manifestations
Wagner	Karin	Chanteloup-les-Vignes 78570	directrice des affaires culturelles
Wanger	Jean-Michel	Le Chesnay-Rocquencourt	Conseiller délégué à la culture